

# DAEU

## — Diplôme d'Accès aux Études Universitaires



Ce diplôme confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat. **Il est destiné aux personnes non titulaires du baccalauréat** ou d'un titre admis réglementairement en dispense et qui souhaitent entreprendre des études supérieures ou se présenter à des concours administratifs ou bien assurer leur promotion personnelle ou professionnelle.

+ D'INFORMATIONS



## ENSEIGNEMENTS

Une année de formation en cours du soir de 17h30 à 20h.

Deux sessions d'examens dont une de «rattrapage».

### 2 matières obligatoires :

- Français - 80h
- Anglais - 60h

### 2 options à choisir parmi :

- Histoire - 50h
- Géographie - 50h
- Droit-Gestion - 50h
- Mathématiques - 50h
- Economie - 50h
- Sanitaire et Sociale - 50h
- Autre langue vivante - Pas de cours juste un examen écrit (niveau lycée)

## CANDIDATURE ET ADMISSION

Candidature\* en ligne sur le portail <https://ecandidat.univ-lyon3.fr> de avril à juin

Sélection sur dossier et entretien de motivation.

\*Un niveau lycée est requis pour cette préparation

## ET APRÈS

Le DAEU permet **d'obtenir un niveau bac pour entreprendre des études supérieures**, se présenter à divers concours administratifs ou faire évoluer sa

Diplôme délivré par



## VOS INTERLOCUTEURS À BOURG

Pédagogie : sandrine.rabosseau@univ-lyon3.fr

Scolarité : virginie.chapuis@univ-lyon3.fr - 04 74 23 82 41

